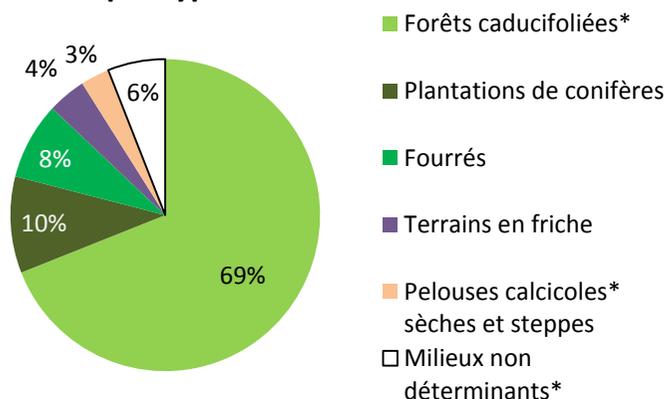


Communes concernées :

Damiatte (63%)
Cabanès (30%)
Missècle (7%)

Caractéristiques générales :

Superficie : 600ha
Altitude maxi : 350m
Altitude mini : 187m

Répartition par type de milieu

Le **Grand Nègre des Bois** (*Minois dryas*), papillon caractéristique des lisières thermophiles*, vole en été sur le site. Photo : Alain C.

Commentaires généraux :

Presqu'exclusivement composé de feuillus (**chênes, charmes...**), le site comporte également des boisements de conifères (essences « exotiques ») et quelques petites landes-friches et fourrés (plus ou moins issus de l'abandon de parcelles autrefois cultivées). Dans sa périphérie, des pelouses sèches plus ou moins en voie de fermeture sont également présentes.

Au sein d'un environnement agricole, ce site et les autres grands bois situés sur les coteaux bordant les vallées de l'Agoût et du Dadou forment un réseau d'espaces boisés indispensable au maintien des espèces citées ci-dessous et plus généralement des espèces animales et végétales forestières.



Les boisements abritent quelques espèces de plantes patrimoniales, dont le **Nerprun purgatif** (*Rhamnus cathartica*) (**ci-dessus à gauche**, photo : Matt Lavin), et la **Ciste à feuilles de sauge** (*Cistus salviifolius*) (**ci-dessus, à droite**, photo : Sam Thomas). Le **Cirse acaule** (*Cirsium acaule*) (**à droite**, photo : naturalhistoryman) est également présent sur les pelouses alentour.



La surface relativement importante et la tranquillité du site offrent des conditions propices à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux forestiers, et notamment des rapaces rares et sensibles aux dérangements d'origine anthropique. Il s'agit principalement de l'**Autour des palombes** (à gauche, photo : Philippe Noverraz) et du **Circaète Jean-le-Blanc**. Les quelques couples nicheurs en zone de plaine et de coteaux du Tarn dépendent exclusivement de l'existence de surfaces boisées importantes et peu fréquentées. Dans le contexte agricole des coteaux du centre du département, de telles conditions sont en effet rares et localisées, car les espaces boisés sont le plus souvent de trop faible surface et/ou trop morcelés pour répondre aux exigences de ces espèces.

Les quelques zones de landes-friches, de fourrés et de jeunes taillis de feuillus issus de coupes rases offrent également des sites de nidification pour les busards, et notamment le **Busard Saint-Martin** (à droite, un male, photo : janetandPhil) où un couple nicheur a été repéré. La préservation de tels milieux est importante pour le maintien de ce rapace en zones agricoles de plaine. Les possibilités de nidification y sont en effet de plus en plus limitées par l'intensification des pratiques agricoles (défrichage des landes et friches, récoltes précoces entraînant la destruction des niches établies dans des cultures...).

